

# Le réseau : un défi pour le millénaire

En France, le concept de réseau marque une nouvelle perspective dans l'organisation des soins. Ce concept pose la question de sa définition « sur le terrain ». Aucune expérience à ce jour ne semble pouvoir épuiser la polysémie de ce terme. Quelle expérience peut être considérée comme relevant d'un réseau de soins ? Le concept a souvent été réduit aux réseaux de collaboration entre professionnels de santé mentale, classiques dans la profession, ou aux réseaux « institutionnels » tels que la politique de secteur nous en a donné la meilleure définition. Mais c'est à une nouvelle manière de poser les termes de la collaboration entre partenaires que nous invite le concept de réseau dans son acception actuelle. Ce « challenge » sollicite nos capacités d'innovation et nous impose une remise en cause de nos pratiques. Il s'agit pour les professionnels de santé de créer un réel « projet médical ». Il leur est demandé de se prononcer sur ce que devraient être, dans la pratique des soins, les objectifs et le fonctionnement en réseau, pour garantir l'efficacité du système de soins proposé et permettre une amélioration de la qualité des soins. L'expérimentation qui a vu le jour dans les Yvelines Sud relève ce défi et propose aux tutelles une réponse originale à la question de ce que pourrait être un réseau de soins en santé mentale. Cette expérience est unique par son objet (l'ensemble de la pathologie mentale), son objectif (proposer une nouvelle organisation des relations entre les partenaires concernés pour permettre une amélioration de l'offre de soins), l'étendue de la zone géographique concernée, et le nombre et la diversité des partenaires. Elle impose une véritable « révolution culturelle » aux partenaires engagés dans cette expérience. Tous en ont accepté l'enjeu, et nous voyons dans cette publication l'occasion de leur rendre hommage.